

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Mai 2008

MENSUEL N° 118 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Urbanisme

Diverses nouvelles du « Val d'Or »

En date du 22 avril 2008, s'est tenue, dans la salle du Conseil, à la Maison Communale, une réunion d'information concernant les problèmes de stationnement, de propreté et de détérioration de la voirie du quartier du « Val d'Or », suite aux diverses constructions d'immeubles à appartements. Le projet du PPAS 60ter a aussi été présenté.

Cette réunion fut organisée par les autorités communales avec la présence du bourgmestre Mr Maingain, de l'échevin Mr Frankignoul et du commissaire de police, Mr Devos. L'assistance comprenait 75 personnes, provenant principalement des avenues du Yorkshire, de Calabre, de Jean Monnet et de l'avenue de la Charmille.

Une soirée répartie en 4 thèmes.

1. Problèmes de parking et de mobilité.

Parkings. Il existe à l'avenue du Yorkshire un sérieux problème de places de parking en voirie. A certains endroits, les trottoirs sont inutilement larges et pas assez d'emplacements sont marqués au sol : d'après les habitants, on pourrait porter le nombre d'emplacements de 8 à 24, et, ceci à moindre coût. De plus, d'après la présidente du Conseil de gérance de l'immeuble « Matisse », il semblerait qu'il y ait des discordances entre les emplacements de parking existants et les plans du promoteur, acceptés par la Commune.

Circulation. Le fait que la circulation se fait, dans l'avenue du Yorkshire, à sens unique, en venant de l'avenue Marcel Thiry, voit un flux important d'automobilistes résidents de la rue de Calabre et de l'avenue de la Charmille, emprun-

ter l'avenue du Yorkshire, ceci afin d'éviter les feux du carrefour de l'avenue Jean Monnet. Cet état de choses, constitue une importante nuisance pour l'avenue du Yorkshire, dont les habitants présents

à ladite réunion demandent la mise en sens unique de cette artère, vers l'avenue Marcel Thiry, ce qui avait déjà été demandé par le Comité de quartier lors de la Commission de concertation statuant sur la création de cette voirie.

Tous les points soulevés ci-dessus, seront examinés par le groupe d'étude « Mobilité » de la Commune, lequel aura du pain sur la planche !!

2. Détérioration de la voirie de l'avenue Jean Monnet et nuisances dues aux chantiers en cours.

La commune précise qu'en ce qui concerne les chantiers en cours, ainsi que les futurs chantiers, une surveillance sera mise en place afin que les entreprises construisant les nouveaux immeubles suivent les instructions données par la Commune, afin d'éviter tant que possible les nuisances, telles que : encombrement de la voirie par stationnement intempestif des véhicules devant décharger des matériaux, non respect de la plage horaire de travail sur les chantiers (entre 7h et 19h), état de propreté des voiries, etc.

En ce qui concerne l'état de la voirie de l'avenue Jean Monnet, la Commune va confier à un bureau d'étude agréé par la Région, l'étude des causes des affaissements dans ladite voirie. Il est un fait qu'une des causes évidentes de ces affaissements provient des camions chargés lourdement et qui alimentent les chantiers en cours.



3. Présentation des lignes directrices du PPAS 60ter concernant le site du « Val d'Or ».

La Commune a fait un lobbying, surtout adressé aux nouveaux habitants, afin que ces derniers soutiennent le projet du PPAS 60ter et ce, en présentant ce nouveau PPAS comme étant un « mieux » par rapport à l'ancien : diminution de la surface bâtie au sol de 10%, d'où un espace vert plus conséquent. Ce que la Commune oublie de dire, c'est que l'on perd environ un hectare de zone verte, car les constructions envisagées dans le bas du chemin des deux maisons, descendront plus au sud que ce qui était prévu dans le PPAS 60 et ce dans une zone verte protégée par le PRAS. Ce qu'il faut faire connaître aux nouveaux venus sur le plateau du Val d'Or, c'est l'histoire de ce Val d'Or, avec les âpres luttes des habitants des quartiers environnants, lesquelles ont permis de sauver le maximum de ce qui pouvait encore être sauvé.

La Commune a fait savoir que le projet du PPAS 60ter était en cours d'étude auprès de la Région, après quoi, sa publication se fera au Moniteur Belge ; à partir de sa publication, « l'ancien » PPAS 60 sera donc gelé. Une enquête publique sera lancée probablement du 15 juillet au 15 août 2008, après quoi, une Commission de consultation statuera sur l'avenir du projet.

Le petit patrimoine



Les fenêtres

La fonction première de la fenêtre est d'apporter la lumière et la vue vers l'extérieur ; elle sert de ventilation qui assure une bonne qualité de l'air du bâtiment, protège de la pluie, du vent, du froid et du bruit et elle capte la chaleur gratuite du soleil en hiver.

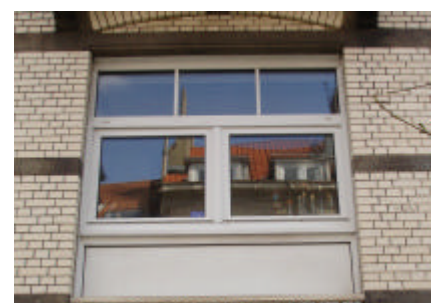
Le style de la façade doit beaucoup aux styles très variés des fenêtres ; la fenêtre participe à l'expression de la façade par sa forme, sa division, ses moulures, mais également par la qualité particulière des vitrages : verre soufflé, glace biseautée, verre coloré, vitrail, etc.

Le châssis de fenêtre pendant presque tout le XIX^{ème} siècle offrait une certaine diversité : fenêtre en plein cintre, circulaire et en demi lune. Dans une certaine culture traditionnelle, les petits carreaux à bord taillé portés par des croisillons sont restés un signe d'élégance.

La maison construite entre 1830 et 1890 présentera habituellement des fenêtres rectangulaires similaires dont la hauteur a environ le double de la largeur. Presque toujours, le châssis est composé de deux ouvrants vers l'intérieur surmontés d'une imposte fixe. A suivre.....

Geneviève Vermoelen (contact au 02 735 03 65).

Sources d'informations : « L'Art dans la rue » Archives d'Architecture moderne.



4. Aménagement des voiries des Communautés et Marcel Thiry.

Le projet accepté par la Commission de concertation en date du 5 février 2004, à savoir la construction d'un rond-point de part et d'autre du pont des Communautés, démarrera le lundi 13 mai et ce jusqu'au 31 août. Ceci aura comme conséquence que le pont des Communautés sera inaccessible pendant ladite période, le CO-RA restant cependant accessible.

Marcel De Rongé - Président Comité Schuman - Bouleaux - Peupliers.

Urbanisme

Le suivi de 2 dossiers

A la rue Crocq : du nouveau !

Malgré l'avis défavorable rendu par la commission de concertation le 4 décembre 2007 (voir sous notre rubrique enquête publique pour le détail), malgré l'avis défavorable du Collège des Bourgmestres et Echevins rendu en janvier 2008 ; le fonctionnaire délégué de la Région de Bruxelles Capitale a rendu un avis favorable sous la seule réserve de diminuer l'impact du bâtiment au rez-de-chaussée au niveau des murs de 3 mètres de hauteur qui entourent la rampe de parking.

Quelle sera la suite de ce dossier ?

Le promoteur a remis des plans modificatifs à la Commune qui va les étudier, et va soit délivrer le

permis, soit le refuser ; dans ce dernier cas, il faudra évidemment argumenter le refus.

Les habitants se sont mobilisés pour rappeler à la Commune la position qu'elle a prise il y a peu. Ils ne comprendraient donc pas que la Commune délivre un permis aujourd'hui alors qu'au mois de février elle avait émis un avis défavorable.

A suivre donc.

Les bus de l'école européenne : nouvel avis !

La commission de concertation du 8 avril 2008 vient de rendre un nouvel avis dans le cadre de l'implantation des bus de l'école européenne sur un terrain situé à la rue de l'Ecluse.

Vu les compléments apportés à la demande (rapport d'incidences plus complet, notes d'information et plans modifiés le 21 mars 2008).

Considérant que les plans modifiés répondent aux exigences émises :

- en ce que les zones perméables ont été augmentées ;
- en ce qu'un plan paysager a été étudié en détail ;
- en ce que le bassin d'orage a été précisé.

Considérant néanmoins que la demande se situe à proximité d'un patrimoine naturel, la Région émet un avis favorable sous réserve de prévoir des plantations indigènes.

La Commune reste, comme précédemment, contre cette demande.

Plus de détails sous la rubrique « Enquêtes publiques » de notre site www.wiq.be



Les édicules de Cook & Book à l'enquête publique du 11 au 26 mai.

En manque de place à l'intérieur de l'établissement pour ses réserves (ce qui est étrange dans un bâtiment si récent prévu pour de l'horeca), l'établissement Cook & Book très connu sur le site du Village Culturel a construit, sans gêne, plusieurs box conséquents sur le trottoir et laisse de plus traîner des cageots et autres. Cela fait très arrière-cuisine et non plus vraiment un trottoir agréable où il aurait été possible, de plus, de construire un plan incliné pour les personnes à mobilité réduite.



Comme cette situation était illégale, une demande de permis vient d'être déposée afin de pérenniser cette situation. **Pour nous, c'est un non catégorique !**

Si vous êtes également contre ce projet, manifestez-vous en écrivant, entre le 12 et le 26 mai au Collège des Bourgmestres et Echevins pour faire connaître votre opinion.

Plus de détails sur notre site internet (www.wiq.be) sous le lien « enquêtes publiques ».

Une enquête qui devrait intéresser de nombreux habitants !

Du 1/05 au 1/07/2008

Enquête publique concernant le projet du Plan régional de lutte contre les inondations

Pour répondre aux problèmes causés par les inondations, la Région bruxelloise a préparé un projet de plan à propos duquel tous les habitants peuvent s'exprimer afin de l'améliorer. La Région souhaite donc connaître votre opinion concernant le problème des inondations à Bruxelles et les solutions qui peuvent y être apportées, notamment celles contenues dans le projet de plan proposé par la Région.

Plan à télécharger sur

www.bruxellesenvironnement.be/planpluie

Commander la brochure au 02/775 75 75.

A consulter dans votre administration communale.



**Faites comme Le Gué,
invitez vos voisins !**

Le mardi 27 mai de 16 à 20h

L'asbl Le Gué « Centre thérapeutique et culturel et Maison des Jeunes » invite ses voisins à se retrouver chez eux à la façon d'une auberge espagnole. A boire et à manger en musique afin de se rencontrer et créer ou renforcer des liens de convivialité.

Chée de Roodebeek, 300 - 1200 Bxl

02/77053.97 (Centre thérapeutique et culturel)
02/777.01.17 (Maison des Jeunes)



Hommage à Alice Itterbeek

Emouvant hommage à une résistante de Woluwe qui durant la guerre habitait avenue Albertijn. Sur l'initiative d'une conseillère communale Francine Bette, la Commune a inauguré une plaque commémorative à la mémoire d'Alice Itterbeek. La plaine de jeux du 78 avenue Prekelinden porte désormais son nom. Elle fut durant la guerre Membre du Réseau Comète. Elle hébergea chez elle nombre de pilotes alliés qui, avec l'aide de son mari, de son fils et du réseau purent regagner l'Angleterre et ainsi continuer la lutte.

De nombreux jeunes des écoles ont lu des textes émouvants qui ont montré qu'ils étaient prêts à recevoir en héritage la mémoire des anciens et à s'engager dans une citoyenneté active.

Ce fut une rencontre avec l'Histoire qui ne laissa personne indifférent.

Carla Goffi et Michel Guirlingier

Comité parvis Saint-Henri et Comité Prekelinden-Bois de Linthout

soirée -débat

« Adolescence et alcool : une pratique à risque ? »

Le mercredi 21 mai 2008 à 20h15

Centre Les Pléiades
Av. du Capricorne 1a à 1200 Bxl

Animée par Cédric Levaque
psychologue et psychothérapeute

P.A.F.: 5 € et 3 € (membres Ligue)

Infos : Sophie Visart au 02/733.01.50

Organisée par les comités de La Ligue des Familles
de Woluwe-St-Lambert et de Wezembeek-Oppem.



« Bois et métal dans les façades » Un patrimoine à préserver

par Jérôme Bertrand

Le 21 mai à 19 h 30 au château Malou
Chaussée de Stockel 45

Infos : Patrimoine et Tourisme - 02.227.45.52

Cette soirée est accueillie par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert dans le cadre du cycle de conférences organisée par le Centre urbain à propos de l'habitat durable à Bruxelles

A la découverte du patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert

Les beaux jours reviennent, vive le vélo en famille ou avec les voisins et amis !!!

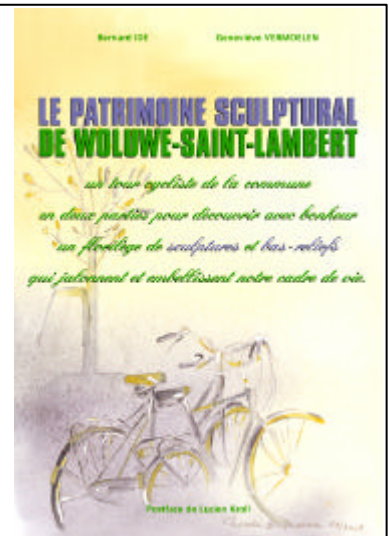
Invitation à une promenade-découverte cycliste à travers la commune. Cette plaquette de 48 pages a été intégralement réalisée par des habitants ou opérateurs de Woluwe-Saint-Lambert !

L'architecte-urbaniste Lucien Kroll, ancien habitant de la commune, dont le travail a considérablement influencé le développement de l'est de la commune, en a rédigé la postface.

L'objectif consiste principalement à faire découvrir ou redécouvrir au grand public des artistes qui ont jalonné l'histoire de Woluwe-Saint-Lambert.

Les choix, subjectifs et parfois anecdotiques, seront également l'occasion d'évoquer des personnalités qui ont marqué l'histoire de la commune qui ne méritaient pas d'être passés sous silence.

Renseignements : Bernard Ide 0477 899 364 et Geneviève Vermoelen 02 735 03 65



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**